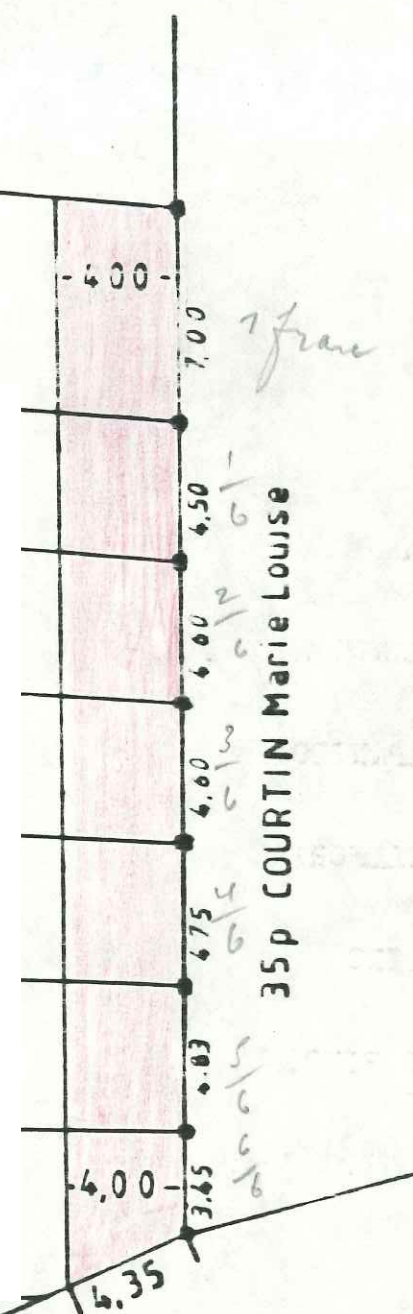
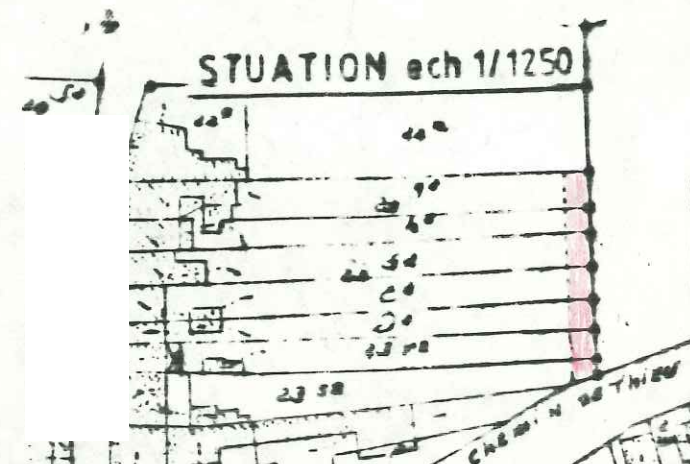


COMMUNE DE LA LOUVIERE 8^{eme} DIVISION ex MAURAGE SECTION A

PLAN D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE DE 4m DE LARGEUR A CRÉER AU BOUT DES PARCELLES CADASTRÉES N° 23¹², 23¹³, 23¹⁴, 23¹⁵, 23¹⁶, 23¹⁷, 23¹⁸ : la servitude de passage est destinée à donner accès à des garages à contruire par les propriétaires, elle sera crée par convention et entretenue par les utilisateurs



ech 1/250

PLAN LEVÉ ET DRESSÉ PAR LE GEOMETRE SOUSSIGNÉ

LA LOUVIERE LE 23 SEPTEMBRE 1984

